

PARLER DES PAUVRES

Un objet d'étude : les classes populaires rurales

Depuis 2008, les effets de la crise se font sentir de façon distincte selon les catégories sociales. En gros, la situation des plus aisés s'améliore, et celle des plus pauvres se dégrade. Dans le détail, pour les 30 % les plus riches, on observe une augmentation du niveau de vie ; pour ceux qui sont situés entre les 30 % les plus riches et les 40 % les plus pauvres, le niveau de vie est identique entre 2008 et 2011 ; enfin, pour les 40 % les plus pauvres, les revenus diminuent¹. C'est dire que la crise épargne les plus riches et affecte surtout les plus pauvres.

Être pauvre, c'est avoir peu

Suivant la classification de l'observatoire des inégalités², dont les travaux reprennent la catégorisation du CREDOC³, on peut considérer que 20 % de la population appartient aux catégories aisées et dispose d'un niveau de vie⁴ de plus de 2 177 euros par mois (pour une personne seule), que 50 % de la population est assimilable aux classes moyennes et dispose de 1 183 à 2 177 euros par mois, et que les 30 % restants constituent les catégories populaires avec un revenu de moins de 1 183 euros (toujours pour une personne seule).

Si l'on place le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian, alors 14,3 % de la population se situe en dessous de ce seuil (977 euros par mois pour

-
1. « La France populaire décroche, qui s'en soucie ? », Louis MAURIN, Observatoire des inégalités, 26 mai 2014.
 2. « Qui est riche et qui est pauvre en France ? », Observatoire des inégalités, 7 avril 2014.
 3. « Les classes moyennes sous pression », CREDOC, *Consommation et modes de vie*, n° 219, mars 2009.
 4. On entend par niveau de vie le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unité de consommation. On attribue une unité de consommation au premier adulte du ménage, 0,5 aux autres adultes de plus de 14 ans, et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans.

une personne seule)⁵, ce qui veut dire qu'en France, un habitant sur huit est pauvre. Si l'on place le seuil de pauvreté à 50 % du revenu médian (814 euros), alors 7,9 % de la population est pauvre.

Bien sûr, choisir le seuil à 50 % ou à 60 % est un parti pris, mais dans les deux cas, adopter une définition monétaire de la pauvreté, c'est se donner un outil relativement objectif et au fond, prendre comme point de départ une donnée fondamentale : être pauvre, c'est avoir peu.

Qui sont les pauvres ? On a plus de probabilité d'être pauvre lorsqu'on est chômeur (38,9 % de pauvres), étudiant (18,9 %), ou inactif (15,4 %), qu'actif (10,9 % de pauvres) ou retraité (9,3 %)⁶.

S'il est clair que la pauvreté a reculé en France depuis les années 1970, elle est en augmentation depuis dix ans. Les études sont unanimes sur cette question. Le recul de la pauvreté, de 1970 à 2002 est dû en grande partie à l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées, liée au système des retraites. Si la pauvreté est en augmentation depuis une dizaine d'années, le chômage et la précarité des formes d'emploi (instabilité de l'emploi, travail à temps partiel) en sont en grande partie responsables.

Choix sémantiques et théoriques : parler des « classes populaires »

Derrière cette question de la pauvreté, se déploie une immense question, qui captive les sociologues depuis l'origine de la sociologie. Cette question, c'est celle de la stratification sociale. Comment décrire l'organisation d'une société, pour mieux la comprendre et l'analyser ?

Certains ont fait l'hypothèse que la société s'est « moyennisée » lors de ces années de prospérité sans précédent qu'ont constitué les 30 Glorieuses. La progression du pouvoir d'achat, l'essor considérable des emplois de service, et l'homogénéisation progressive des modes de vie et des pratiques sociales auraient provoqué l'apparition et le développement d'une vaste « constellation centrale ». À l'appui de cette idée, est mis en avant le constat que la classe ouvrière est moins nombreuse et plus hétérogène qu'auparavant, et que l'appartenance de classe s'est dissoute. Cette thèse de la moyennisation est soutenue notamment par Henri Mendras dans *La Seconde révolution française* (1988)⁷. La plupart des gens feraient donc partie des « classes moyennes », même si demeurent quelques privilégiés, et même si s'est développée une poche d'« exclus ».

Mais est-il vraiment crédible d'imaginer que les classes sociales ont disparu à l'heure où, nous l'avons rappelé plus haut, 14 % des individus se situent en dessous du seuil de pauvreté, et 30 % vivent avec moins de

⁵. *Insee première*, « Les niveaux de vie en 2011 », Cédric HOUDRÉ, Juliette PONCEAU, Marie ZERGAT BONNIN, n° 1464, septembre 2013.

⁶. *Insee première*, *op. cit.*

⁷. Henri MENDRAS, *La seconde révolution française*, Paris, Gallimard, 1988.

1 183 euros mensuels? Il y a, en France, une proportion importante d'individus, qui ne sont pas forcément des « exclus », mais sont assimilables à ce que les historiens ont pu nommer, pour des périodes plus anciennes, « le petit peuple⁸ », des « petits », dont les ressources économiques sont très limitées, et l'accès aux ressources culturelles également très restreint. Il nous semble clair que la société française contemporaine est segmentée en groupes sociaux, et fortement structurée par les inégalités⁹.

Nous allons donc parler de « catégories populaires » et nous intéresser à leurs différentes composantes. Nous suivons l'analyse d'Olivier Schwartz, qui définit les classes populaires par trois éléments : la « petitesse du statut social et professionnel », « l'étroitesse des ressources économiques », et « l'éloignement par rapport au capital culturel¹⁰ ». On peut ajouter à ces trois caractéristiques un certain « style de vie¹¹ ». Ce terme, « classes populaires » est bien au pluriel. Cela signifie que derrière cette notion qui unifie, il existe une diversité de situations. Nous rencontrerons au cours de notre enquête, des populations variées : jeunes qui ont du mal à s'insérer, retraités très modestes, travailleurs pauvres, ouvriers ou employés, petits paysans en difficulté, « éclopés de la vie » à la lisière du handicap, nous serons amenés à montrer qu'il y a des ressemblances, des proximités entre eux, et qu'au fond, ils font partie du même ensemble : les classes populaires. La faiblesse des ressources économiques, la vulnérabilité (mais pas forcément la misère ou l'exclusion) et l'insécurité économique sont leur quotidien. Mon ambition est ici de contribuer à la connaissance sur les classes populaires.

Même si les catégories populaires n'ont dans l'histoire jamais été homogènes, il faut souligner que ces vingt dernières années, elles ont subi des transformations importantes. D'une part, elles se sont modifiées du fait de deux éléments importants : la scolarisation de masse (massification du lycée)¹², et la tertiarisation. Et d'autre part, comme le souligne Louis Chauvel¹³, on peut mettre en évidence un « écartèlement » des catégories populaires. Même si demeurent des proximités, des points communs,

8. Pour une synthèse de la question, Dominique KALIFA, « Les historiens français et "le populaire" », *Hermès, la Revue*, 2005-2, n° 42. Voir également les travaux de Natalie ZEMON DAVIS, Fernand RUDÉ, Christophe CHARLE, Robert MANDROU, Daniel ROCHE, Gérard NOIRIEL.

9. Paul BOUFFARTIGUE *et al.*, *Le retour des classes sociales. Inégalités, dominations, conflits*, Paris, La Dispute, 2004, chapitre « Du système d'inégalités aux classes sociales », Alain BIHR et Roland PFEFFERKORN, p. 37-54.

10. Les expressions sont d'Olivier Schwartz, sociologue spécialiste de la classe ouvrière. Cf. « Haut, bas, fragile : sociologies du populaire », entretien avec Annie COLLOVALD et Olivier SCHWARTZ, *Vacarme*, n° 37, 2006.

11. Style de vie décrit par Richard HOGGART, dans *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Minuit, 1970.

12. Le phénomène est décrit par Stéphane BEAUD, *80 % au bac et après? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte, 2002.

13. Louis CHAUVEL, *Le destin des générations*, Paris, PUF, 1998.

certains parviennent à « tenir », à s'en sortir, là où d'autres sont particulièrement vulnérables, et peuvent tomber dans la précarité. Précisons qu'on utilisera ici le terme « précarité » pour désigner les situations de fragilité, dans lesquelles les individus sont plongés dans l'incertitude du lendemain, et l'instabilité.

Cet « écartèlement » des catégories populaires est selon Louis Chauvel récent, alors que pour Robert Castel, il est constitutif de la société salariale, dans laquelle cohabitent un pôle stable et un bloc « périphérique » ou « résiduel », avec un emploi instable ou saisonnier ou intermittent. Ces travailleurs « subissent en priorité les contrecoups des variations de la demande de main-d'œuvre. Constitués en majorité d'immigrés, de femmes et de jeunes sans qualifications, de travailleurs âgés incapables de suivre les "reconversions" qui s'engagent, ils occupent les positions les plus pénibles et les plus précaires dans l'entreprise, ont les revenus les plus faibles et sont les moins bien couverts par les droits sociaux. Ils campent aux frontières de la société salariale davantage qu'ils n'y participent à part entière. [...] Il subsiste ou se creuse au sein des travailleurs, principalement manuels, une ligne de partage entre des groupes vulnérables dont la condition rappelle celle de l'ancien prolétariat et une majorité qui paraît solidement engagée dans un processus de participation élargie aux bénéfices du progrès économique et social¹⁴ ». Selon Castel, ce clivage existe dès les 30 Glorieuses, mais il est masqué et n'apparaîtra au grand jour que dans les années 1980 quand on commencera à parler de précarité.

Que ce clivage ait toujours existé ou qu'il se soit déployé à partir des années 1980, il est en tout cas bien présent aujourd'hui, et nous allons ici nous intéresser à ces fractions vulnérables des classes populaires qui ont particulièrement souffert, et ont décroché. Dans cette catégorie, peuvent cohabiter des populations « précaires », par exemple des « travailleurs pauvres », qui ont un contrat à durée déterminée à temps partiel, et sont donc dans une situation d'insécurité sociale, et des retraités bénéficiant du minimum vieillesse, qu'on ne peut pas qualifier de précaires. En clair, on s'intéresse ici aux fractions les plus pauvres des classes populaires, précaires ou non.

Parmi ces classes populaires, nous allons rencontrer des « laissés pour compte », qui sont en situation de précarité beaucoup plus grave. Ces personnes à l'écart de la vie sociale ordinaire ont toujours existé, même dans les temps anciens. Ce sont des populations « qui ne sont jamais entrées dans la dynamique de la société industrielle [...], tous ceux qui n'ont pas pu ou pas voulu payer le prix de l'intégration sociale et sont restés hors du travail régulier, du logement décent, des unions familiales consacrées et de la fréquentation des institutions de socialisation reconnues¹⁵ ». Ils représentent les marges de notre société. À la campagne, il est vraisemblable que

14. Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p. 370.

15. Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, *op. cit.*, p. 371.

ceux-là sont sans doute moins nombreux que les premiers, mais ils méritent toute notre attention.

En définitive, c'est un continuum¹⁶ que l'on se propose d'étudier, qui va des classes populaires fragiles (sans être en situation de grande pauvreté) aux populations du quart-monde, en passant par les fractions précarisées et très vulnérables des classes populaires.

Il est particulièrement nécessaire aujourd'hui d'être clair sur les mots utilisés, car on traverse une période inquiétante, où bien souvent les mots sont inintelligibles car ils ont perdu leur signification partagée. Ces mots qui n'ont plus (ou n'ont jamais eu) de sens, dont il est fait grand usage, nous placent dans une situation d'insécurité linguistique¹⁷. D'une part, certains mots (par exemple « exclu ») sont en effet utilisés abondamment, à tort et à travers, sans aucune précaution, et sans plus aucune référence à la situation réelle. D'autre part, certaines expressions issues de programmes européens, de rapports de diverses commissions, laissent perplexes : que signifie le terme « jeunes avec moins d'opportunités » ou « JAMO¹⁸ » ? La distance semble abyssale entre le mot et la réalité qu'il est censé désigner. Il est donc absolument nécessaire dans ce contexte de bannir ces termes qui constituent des écrans, et des obstacles à la réflexion. Nous utiliserons dans cet ouvrage des termes que d'aucuns trouveront désuets, mais qui désignent des réalités connues et identifiées.

Où sont les pauvres ?

Depuis quelques années, a surgi un débat sur la dimension territoriale de la pauvreté. Les représentations communes qui ont longtemps dominé chez les sociologues renvoyaient à une pauvreté très majoritairement urbaine. La figure associée au pauvre était celle du sans domicile dormant sous les ponts à Paris, ou encore celle du défavorisé vivant dans un quartier de relégation d'une grande ville.

-
16. Certains sociologues considèrent qu'on est plutôt face à une fracture à l'intérieur des classes populaires : « la fracture principale n'est pas entre une introuvable classe moyenne et un ensemble homogène qualifié de populaire. Elle est à l'intérieur des classes populaires, entre ceux qui se sont sortis de la désindustrialisation et les autres, et même s'il existe une myriade de petites différences, la fracture principale sépare des gens qui se côtoyaient autrefois dans le monde populaire et aujourd'hui n'ont plus rien à faire les uns avec les autres. Comme si on avait recréé la troisième classe. » (Jean-François LAÉ, Numa MURARD, *Deux générations dans la débîne. Enquête dans la pauvreté ouvrière*, Paris, Bayard, 2011, p. 241.)
17. Luc BOLTANSKI, *Vers l'extrême, Extension des domaines de la droite*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014, p. 66.
18. Les « JAMO » est une notion utilisée pour la première fois dans des programmes européens, Programme Jeunesse (2000-2006) et Programme Européen Jeunesse en Action (2007-2013). Cf. « La mobilité internationale des "jeunes avec moins d'opportunités" : retour d'expérience », *Bulletin de recherche emploi-formation* du Céreq, n° 293, octobre 2011.

Pourtant les statistiques de l'Insee montrent d'autres réalités : 13,7 % de la population habitant en zone rurale se situe en dessous du seuil de pauvreté¹⁹. Dans certains départements, la probabilité d'être pauvre est plus forte à la campagne que dans les espaces urbains. Bien sûr, comme la population est majoritairement urbaine (environ 80 %), les pauvres sont plus nombreux dans les villes, en chiffres absolus. Mais il y a proportionnellement plus de pauvres dans beaucoup de zones rurales.

Certains sociologues, géographes, essayistes, avancent aujourd'hui l'idée suivante : le clivage territorial serait devenu un clivage majeur pour comprendre la société française. Les ouvrages controversés de Christophe Guilluy²⁰ donnent à voir une France découpée en trois entités : les grandes métropoles urbaines peuplées en leur centre de populations embourgeoisées, les banlieues prolétarisées et peuplées d'habitants immigrés ou issus de l'immigration, les zones périurbaines et les campagnes où demeurent les classes populaires « blanches ». Ces classes populaires périurbaines et rurales seraient, selon l'auteur particulièrement invisibles, et constitueraient une « France périphérique ».

En ce qui nous concerne, il s'agit d'étudier une fraction des classes populaires, la fraction qui vit dans le monde rural. Mais cela ne signifie pas qu'il s'est opéré une fragmentation des classes populaires. Car, pour le dire simplement, les pauvres ont toujours existé dans les campagnes. Les campagnes n'ont jamais été peuplées que de gens aisés, loin de là, et nombre d'historiens ont produit des travaux pour nous le rappeler²¹. Par contre, chez les sociologues, les classes populaires rurales n'ont pas été un objet très étudié, c'est le moins que l'on puisse dire. Que l'on parle des « pauvres », ou des « classes populaires », rares sont les travaux de sociologie traitant de ces catégories dans les territoires ruraux. Et ce moindre intérêt des sociologues contribue à l'invisibilité sociale des classes populaires rurales.

Où est donc passé le rural ?

Mais au fait, qu'est-ce qu'un territoire « rural » ? Voilà une question apparemment anodine, mais en définitive bien complexe.

19. *Nouveaux indicateurs pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté*, UNCCAS, 2009, p. 7.

20. Christophe GUILLUY, Christophe NOYÉ, *Atlas des nouvelles fractures sociales en France : les classes moyennes oubliées et précarisées*, Paris, Autrement, 2004 ; Christophe GUILLUY, *La France périphérique. Comment on a sacrifié les classes populaires*, Paris, Flammarion, 2014.

21. Cf. par exemple Georges DUBY, Armand WALLON, *Histoire de la France rurale*, 4 vol., Paris, Seuil, 1977 ; André GUESLIN, *Gens pauvres, pauvres gens dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Aubier, 1998 ; Ronald HUBSCHER, « Pauvreté ou pauvretés ? le milieu rural français au XIX^e siècle », in Pierre MACLOUF (dir.), *La pauvreté dans le monde rural*, Paris, Association des Ruralistes Français Éditions L'Harmattan, 1986, p. 157-159 ; Michel MOLLAT, *Les pauvres au Moyen Âge. Étude sociale*, Paris Hachette, 1977.

Depuis 2010 en effet, l'Insee a produit un nouveau découpage du territoire grâce à une nomenclature, le « nouveau zonage en aires urbaines » qui a pour effet de faire disparaître l'espace rural. Le magazine *Insee Première* d'octobre 2011 rendant compte du nouveau « zonage » affirme dès son titre : « 95 % de la population vit sous l'influence des villes ». Le précédent zonage de l'INSEE (2001) permettait de distinguer l'espace à dominante urbaine de l'espace à dominante rurale. Cette catégorisation permettait d'établir que dans les années 2000, 80 % de la population totale vivaient dans l'espace à dominante urbaine, et 20 % (onze millions de personnes) vivaient dans l'espace à dominante rurale, cet espace occupant 59 % du territoire national.

Cette distinction entre les deux types d'espaces disparaît en 2010, et dans les nouvelles catégories de territoires (espaces des grandes aires urbaines, espaces des autres aires, autres communes multipolarisées, communes isolées hors influence des pôles²²), le rural a tout bonnement disparu. À regarder de plus près, il reste néanmoins des « communes rurales » : une commune rurale est une commune qui n'appartient pas à une unité urbaine. Quant à l'unité urbaine, c'est « une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants²³ ». Si l'on comprend bien, ce qui fait le rural c'est donc la discontinuité de l'habitat, et la taille de la commune (moins de 2 000 habitants). En faisant disparaître la distinction entre espaces à dominante urbaine et espaces à dominante rurale, on revient donc en 2010 à une définition assez minimaliste du rural (qui date de 1846).

Ce que le « nouveau zonage en aires urbaines » sous-entend, c'est qu'il n'existe que de l'urbain, ou à tout le moins que s'il existe du rural, ce n'est que dans les interstices des villes²⁴. Cette vision des choses ne fait pas l'una-

22. Selon la table géographique des communes (Insee), la notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu. Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

23. *Insee première*, n° 1374, octobre 2011.

24. La catégorisation de l'Insee suggère également que les statisticiens de l'Insee sont des urbains, qui fabriquent des catégories pour des géographes, sociologues, urbanistes exclusivement intéressés par le monde urbain, et pour des gouvernants urbains. De

nimité du côté des chercheurs. Et ce choix des catégories n'est pas anodin, car il aboutit à des analyses et des conclusions fort différentes.

Si l'on raisonne « à délimitation géographique constante²⁵ », c'est-à-dire en conservant la même définition et la même délimitation de la population rurale, la population rurale est de 13,9 millions d'habitants au recensement de 2007, en augmentation de 9 % depuis le recensement précédent de 1999. Le rural, qui a perdu des habitants de façon continue entre 1850 et 1975, est dans une nouvelle dynamique depuis cette date. Depuis 1975, l'émigration rurale est moindre et elle est compensée par des installations dans le monde rural. Et depuis 1990, le solde naturel est positif dans l'espace rural.

La dynamique observée est celle d'une force centrifuge : les habitants quittent les villes pour les périphéries rurales. Et à l'échelon national, on note que plus un département est rural, plus il est attractif. Cette attractivité se mesure par le nombre de nouveaux résidents. Entre 1999 et 2006, sur 10 000 résidents dans le rural, 64 sont des nouveaux habitants, des « néo-ruraux », contre 27 dans la décennie 90. On est donc face à une dynamique qui s'accroît.

Le « nouveau zonage en aires urbaines » de l'Insee n'est pas la seule catégorisation possible. D'autres, et notamment la typologie établie par la SEGESA²⁶, pour la DATAR, s'avèrent beaucoup plus précises : les cantons ruraux se découpent en cantons urbanisés, périurbain de proximité, rural en voie de périurbanisation, rural agricole vieilli et peu dense, rural ouvrier, rural à économie touristique, rural à attraction touristique résidentielle, rural et transition, petite ville rurale. Cette nomenclature permet de produire des analyses plus fines, et de comprendre précisément quels territoires se développent ou s'étiolent, et selon quelles logiques.

Les ruraux constituent une population plutôt âgée : 28 % de plus de 60 ans dans le rural, contre 20 % dans l'urbain. Les ruraux ont aussi comme caractéristique d'être bien souvent modestes : beaucoup d'employés (27 %) et d'ouvriers (32 %) et peu de cadres et de professions intermédiaires. Lorsqu'on détaille la composition socio-professionnelle des actifs dans l'espace rural²⁷, sur 4,3 millions d'actifs, 1,4 millions sont ouvriers et

même que la nomenclature des PCS de l'Insee rendait assez mal compte de la diversité des catégories populaires (employés et ouvriers), mais rendait bien compte de la diversité des cadres et professions intellectuelles supérieures, la nomenclature des espaces géographiques rend bien compte de la diversité du monde urbain, et très mal du monde rural (au point de le faire disparaître).

25. Jean-Albert GUIEYSSE et Thierry REBOUR, « Territoires ruraux : déclin ou renaissance ? », *Population et avenir*, 2012/15, n° 710, p. 48 et 24.

26. Voir par exemple [<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/observatoire-des-territoires/fr/typologie-des-espaces-ruraux>]. La catégorisation de la SEGESA est utilisée par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires.

27. Insee, recensement de la population 2006, répartition des actifs par catégorie socioprofessionnelle dans les différentes catégories d'espaces (ces résultats utilisent l'ancienne nomenclature des espaces urbains et ruraux de l'Insee).

1,2 millions sont employés, les agriculteurs n'étant plus que 320 000 (6 %). Nous sommes donc bien loin d'un monde rural majoritairement agricole : notre monde rural est essentiellement ouvrier et employé si l'on se place du point de vue de l'activité.

Les modes de vie des ruraux se rapprochent de ceux des urbains. Par exemple, le taux d'équipement internet (ordinateur, tablette ou Smartphone) est de 81 % dans les communes de moins de 2000 habitants, contre 86 % en moyenne nationale²⁸. Mais on relève des difficultés pour accéder à certains services : lycée, université, hôpitaux (notamment un gros déficit pour la psychiatrie), accueil de la petite enfance.

En matière de logement, beaucoup de ruraux sont propriétaires. Il y a peu d'habitat social, et il reste beaucoup d'habitat insalubre ou indigne (les deux tiers de l'habitat indigne se trouvent en milieu rural)²⁹.

Les nouveaux arrivants sont souvent des citoyens qui n'arrivent plus à faire face aux prix de l'immobilier. Ainsi, l'exode urbain est-il en grande partie un exode de la pauvreté. On voit que les nouveaux arrivants tendent surtout à renforcer les professions faiblement qualifiées déjà dominantes, et notamment les employés. L'importance relative des arrivées de personnes sans activité professionnelle (retraités, mais surtout « autres sans activité ») est à souligner ; ces situations représentent en effet plus de 30 % des nouvelles arrivées d'adultes de 15 à 65 ans (c'est-à-dire « d'âge actif »). L'apport en actifs est limité, et l'arrivée de retraités tend alors à renforcer le caractère « d'économie résidentielle » des zones rurales³⁰.

L'arrivée de personnes sans activité professionnelle traduit un ensemble composite de situations : conjoints sans profession volontairement ou faute de trouver un emploi localement, arrivée de chômeurs ou de titulaires de minima sociaux, ou personnes arrivées depuis moins de cinq ans avec un emploi mais qui l'ont perdu³¹.

28. L'écart entre urbains et ruraux est faible sur ce point. En matière d'équipement informatique, le clivage passe entre les faibles revenus et les autres, et entre les personnes âgées de 70 ans et plus et les autres catégories d'âge. Cf. enquête du CREDOC « Conditions de vie et aspirations, 2015 », consultable sur www.credoc.fr.

29. INSEE, *France, portrait social*, 2014, consultable sur www.insee.fr.

30. Cf. IGAS, conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, *Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural*, rapport établi par Marianne BERTHOD-WURMSER, Roland OLLIVIER, Michel RAYMOND, Sophie VILLERS, Dominique FABRE, septembre 2009.

31. Cf. IGAS, conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux, « Pauvreté, précarité, solidarité en milieu rural », *op. cit.*

La pauvreté rurale

Si l'on prend en compte la pauvreté monétaire, les ruraux sont plus souvent pauvres que les urbains (deux points de plus environ)³². Les pauvres ruraux sont plus souvent propriétaires (56 % contre 26 % dans l'urbain), plus jeunes (ils représentent 45 % des ménages ruraux pauvres), et moins souvent seuls (en ville 63 % des ménages pauvres sont constitués d'une seule personne, contre 46 % en milieu rural), et on a plus souvent des couples avec enfants. Les personnes âgées ne sont pas surreprésentées dans la population pauvre. Mais il y a quand même de la pauvreté, voire de la grande pauvreté (au-dessous du minimum vieillesse), notamment dans le monde agricole. Une partie importante de la population pauvre est constituée de familles avec enfants, avec faibles revenus d'activité. Pourtant la part des prestations sociales dans l'ensemble de leurs revenus est moins élevée qu'en ville, ce qui signifie qu'ils ont un moindre accès aux droits. Et notamment on a semble-t-il, selon le rapport de l'IGAS, une moindre sollicitation du RSA en milieu rural.

Il est facile, du fait de leur nombre très limité, de recenser les travaux de sociologie sur la pauvreté dans le monde rural. L'ouvrage collectif de l'association des ruralistes français, *La pauvreté dans le monde rural*³³, apporte divers éclairages sur le sujet, tant pour les agriculteurs que pour les autres catégories de population. Mais l'ouvrage date d'il y a trente ans. On peut faire le même constat pour un ouvrage qui traite de la pauvreté spécifiquement agricole : *Richesse et pauvreté en agriculture*, de Guenhaël Jégouzo, Jean-Louis Brangeon et Bernard Roze³⁴, paru en 1998. Le livre d'Alexandre Pagès, *La pauvreté en milieu rural* est plus récent (2004)³⁵, mais n'aborde la pauvreté que d'après la perception des travailleurs sociaux de la Nièvre, sans enquête directe auprès des populations.

Sur la question de la jeunesse rurale, deux ouvrages méritent d'être mentionnés et seront utilisés lorsqu'on abordera la thématique des jeunes : *Les jeunes ruraux* d'Olivier Galland et Yves Lambert³⁶ dresse un état des lieux de la jeunesse rurale, à partir d'une enquête quantitative par questionnaire ; et *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale* de Nicolas Renahy³⁷, s'intéresse, à partir d'observations ethnographiques et d'entretiens, au quotidien d'une jeunesse rurale en souffrance.

On peut dire sans forcer le trait qu'il n'existe aucune publication de recherche récente portant sur notre thème d'étude.

32. UNCCAS, *Nouveaux indicateurs pour une meilleure connaissance locale de la pauvreté*, 2009, *op. cit.*

33. Sous la direction de Pierre MACLOUF, Paris, ARF éditions, l'Harmattan, 1986.

34. Paris, INRA et Economica, 1998.

35. Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2004.

36. Paris, INRA et L'Harmattan, 1993.

37. Paris, La Découverte, 2005.

Une méthode et un territoire

Des entretiens biographiques

Comment enquêter sur les milieux populaires ruraux ? Très vite, il nous a semblé évident que l'entretien était la seule méthode à même de rendre compte de cette réalité humaine. Et plus précisément l'entretien biographique est la voie la plus riche pour accéder à ce phénomène dans toutes ses dimensions. C'est sans doute la seule manière d'arriver à cerner les dynamiques en présence. Il est en effet fondamental, en matière de pauvreté ou de précarité, de comprendre par quels mécanismes les individus sont arrivés à leur situation présente. Comme le souligne d'ailleurs Robert Castel, il faut « reconstruire le continuum des positions qui relient les *in* et les *out*, et ressaisir la logique à partir de laquelle les *in* produisent des *out*³⁸ ».

C'est bien la trajectoire, le parcours qui importe. Voici au fond le programme que l'on s'assigne :

« Il faudrait réinscrire les déficits dans des trajectoires, renvoyer à des dynamiques plus larges, être attentif aux points de bascule qui génèrent les états limites. Rechercher le rapport entre la situation où l'on est et celle d'où l'on vient, ne pas autonomiser les situations extrêmes, mais lier ce qui se passe aux périphéries et ce qui arrive en amont³⁹. »

Le choix d'une enquête par entretien biographique a été fait très tôt dans le déroulement de cette recherche.

Ce travail, initié en 2011, a été conduit dans le cadre d'une convention de recherche entre mon laboratoire de recherche, le Centre Michel de l'Hospital, et le conseil général du Puy-de-Dôme (devenu conseil départemental en 2015). La MSA (Mutualité Sociale Agricole) Auvergne a également rejoint le projet et très largement collaboré. J'ai choisi et proposé librement ce thème d'étude au conseil général. Le travail de terrain a duré trois ans, ou plus exactement trois étés, de mai à août, en 2011, 2012 et 2013. À chaque fois, le terrain a commencé par une observation des interactions entre travailleurs sociaux et usagers. Il s'agissait d'observer, dans un premier temps, comment se déroulaient les rencontres entre les assistantes sociales de la MSA et du conseil général et leurs usagers : quelles sont les personnes reçues ? Pourquoi viennent-elles ? Comment se comportent-elles ? Comment se déroule l'entretien ? En général, les assistantes sociales du conseil général rencontrent les usagers dans les bureaux de la circonscription d'action sociale (voir carte). À la MSA, la plupart du temps, les rencontres ont lieu au domicile des agriculteurs. Pour chaque territoire enquêté, nous étions

38. Robert CASTEL, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil 2009, p. 344.

39. Robert CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, *op. cit.*, p. 15.

trois, deux étudiantes⁴⁰ et moi. Cette première phase d'observation a duré, pour chaque territoire, environ un mois. À la fin de l'entretien entre le travailleur social et l'usager, le chercheur présent demandait à la personne si elle voudrait bien accepter un rendez-vous à son domicile, pour parler de sa trajectoire et de ses difficultés. Toutes les personnes rencontrées dans ces interactions n'ont pas été enquêtées ensuite à leur domicile, bien entendu. Comment s'est opéré le choix ? D'abord, ont été écartés ceux qui refusaient de participer à l'enquête. Ces cas ont été très rares (deux cas d'agriculteurs, deux d'usagers du conseil général). On a également choisi de ne pas interroger ceux et celles qui venaient pour une raison très ponctuelle rencontrer un travailleur social. Ensuite, ont également été laissées de côté les personnes dont on pensait qu'il leur serait impossible de faire un récit de leur vie, ainsi que quelques personnes qui présentaient des troubles psychiatriques pouvant nous mettre en danger.

Il faut souligner que l'accueil fait aux chercheuses a été très favorable. Et pour dire les choses très simplement, au fond, on sentait quasiment tout le temps que les gens avaient envie de parler, qu'ils étaient parfois même contents de raconter leur vie. Les vies racontées sont souvent difficiles, et il faut avouer que nous avons été parfois surprises de recueillir une parole qui se livrait avec beaucoup de confiance, malgré les souffrances, et parfois les terribles épreuves.

La posture adoptée dans ces entretiens est celle de l'écoute active⁴¹. La personne peut se raconter librement, à partir d'une première consigne de départ dans laquelle on lui demande de se présenter. Les enquêtés étaient invités à se raconter : non seulement parler de leur présent et de ses difficultés, mais de leur histoire personnelle : origine familiale, sociale, carrière

40. En 2011, l'enquête en Livradois-Forez a été réalisée par Claire Boileau et Laetitia Fraisseix et en Combrailles par Karen Sartre et Mylène Bousset. En 2012, l'enquête dans le Sancy a été réalisée par Audrey Amblard et Anne-Sophie Briday. En 2013, l'enquête en Limagne a été réalisée par Audrey Amblard et Pétronille Guy. Ces sept étudiantes du master Droit et Administration du Secteur Sanitaire et Social (Faculté de Droit, université d'Auvergne) ont réalisé ce travail dans le cadre d'un stage diplômé, travail qui a donné lieu à un rapport de stage. Dans ce rapport de stage, qui est également un rapport de recherche, chacune des étudiantes a rédigé des portraits des usagers rencontrés, portraits qui ont été réécrits, partiellement ou en totalité, par mes soins. Ce sont ces portraits, réécrits, que l'on pourra lire dans la première partie de l'ouvrage. J'ai réalisé seule l'enquête sur les agriculteurs, dont on pourra également lire les portraits dans la première partie.

41. Pierre BOURDIEU, dans *La misère du monde*, (Paris, Seuil, 1993) précise : « On a donc essayé d'instaurer une relation d'écoute active et méthodique, aussi éloignée du pur laisser-faire de l'entretien non directif que du dirigisme du questionnaire. Posture d'apparence contradictoire à laquelle il n'est pas facile de se tenir en pratique. En effet, elle associe la disponibilité totale à l'égard de la personne interrogée, la soumission à la singularité de son histoire particulière, qui peut conduire, par une sorte de mimétisme plus ou moins maîtrisé, à adopter son langage et à entrer dans ses vues, dans ses sentiments, dans ses pensées, avec la construction méthodique, forte de la connaissance des conditions objectives, communes à toute une catégorie », p. 906.

scolaire, trajectoire professionnelle, parcours matrimonial. Différents thèmes sont abordés dans l'entretien, mais aucun ordre chronologique n'est imposé à l'enquêté. Sont ainsi évoqués, dans cet ordre ou dans un autre : ses grands-parents (région, profession, histoire), ses parents (âge, histoire, mariage, enfants, profession, emplois), son parcours scolaire, son parcours professionnel (avec des spécificités pour les agriculteurs), son parcours matrimonial et familial (rencontres, mariages, cohabitations, divorces, enfants, petits-enfants), sa situation actuelle (revenus, santé, alimentation, logement, transport), ses relations sociales, familiales, ses loisirs, ses relations aux services sociaux.

L'entretien biographique est bien souvent passionnant à réaliser, et il n'est pas toujours aisé de se garder de ce que Bourdieu appelle « l'illusion biographique⁴² ». On incline souvent, dans le fil de l'entretien, à adhérer au discours de l'enquêté, dont la narration met de la cohérence dans une vie. Les relectures des retranscriptions d'entretiens permettent de s'écarter de cette tentation.

Tous les entretiens ont été enregistrés, puis intégralement retranscrits. Ils sont couverts par le respect de l'anonymat, renseignement précisé en amont aux personnes interviewées. Dans l'ouvrage, les prénoms, les lieux, et parfois les professions ont été modifiés, pour que les personnes ne puissent être identifiées.

Dessiner des portraits pour raconter des vies

Une centaine d'entretiens ont été réalisés, cent dix personnes rencontrées (car certaines personnes étaient rencontrées en couple). Que faire avec un tel matériau ? Très vite, ce foisonnement inquiète et déborde le chercheur. Le choix qui est le nôtre ici, c'est de dessiner des portraits. Plutôt que de retranscrire des morceaux d'entretiens plus ou moins longs, on a choisi d'écrire de brefs portraits, qui essaient de rendre compte de l'histoire de la personne et de sa situation présente. Ce choix du portrait constitue notre réponse à une question que certains sociologues et historiens ont pu poser : quelle vie mérite d'être racontée ? :

« À qui est reconnu, je ne dirais pas le droit, mais plus simplement la possibilité, ou la faculté d'accéder à la visibilité, à la légitimité sociale d'une vie qui mérite d'être racontée comme celle d'une personne et non plus seulement comme élément d'un collectif⁴³ ? »

Didier Eribon pose cette question en réfléchissant au cas de ses deux grands-mères, contemporaines de Simone de Beauvoir, des femmes de milieu

42. Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 62-63, 1986.

43. Didier ERIBON, *La société comme verdict*, Paris, Fayard, 2013, p. 137.

populaire dont il ne reste que peu de traces : « Elles étaient ; elles furent ; elles ne furent rien⁴⁴. » Eribon se réfère à Foucault qui mit en lumière la vie « des gens infâmes⁴⁵ », ces obscurs qui accèdent à la lumière parce qu'ils « ont le malheur de croiser sur leur chemin la violence du pouvoir qui s'abat sur eux et consigne les coordonnées de cette rencontre malheureuse sur le grand registre du contrôle social et de l'enregistrement administratif et répressif du désordre et de la déviance ». Les pauvres dont on a brossé les portraits ici n'ont (en général) pas croisé la main droite de l'état répressif, mais la main gauche de l'État social et ses travailleurs sociaux. C'est parce qu'ils ont croisé le monde du travail social que j'ai pu rencontrer tous ces gens, et tenter ensuite de raconter leur vie. Toute enquête a ses angles morts, et celle-ci n'y échappe pas : elle ne pourra pas décrire de façon exhaustive les classes populaires rurales car certaines personnes ne sont pas connues des services sociaux, et sont donc passées à travers les mailles du filet de l'enquête.

Reconstituer la trajectoire des gens simples, des petites gens, c'est également lutter contre l'idée, jamais vraiment assumée mais bien souvent suggérée, que seuls les bourgeois ont une vie intéressante, digne d'intérêt, comme le dit avec provocation Robert Linhart :

« Chacun de ceux qui travaillent ici a une histoire individuelle complexe, souvent plus passionnante et plus tourmentée que celle de l'étudiant qui s'est provisoirement fait ouvrier. Les bourgeois s'imaginent toujours avoir le monopole des itinéraires personnels. Quelle farce ! Ils ont le monopole de la parole publique, c'est tout. Ils s'étalent. Les autres vivent leur histoire avec intensité, mais en silence⁴⁶. »

Bien entendu, ce désir de s'intéresser aux petits, aux sans-grades, aux invisibles, à tous ceux qui laissent peu de traces dans l'histoire, n'est pas nouveau. D'autres ont ouvert la voie, tel Jean Maitron, qui avec son *Dictionnaire Biographie du Mouvement Ouvrier*⁴⁷, a tracé le chemin pour un nombre de plus en plus grand de travaux précieux. Cette volonté de raconter la vie des petits, des obscurs, a trouvé son point d'orgue avec la biographie de Louis-François Pinagot, magistralement écrite par Alain Corbin. L'idée était bien de reconstituer les traces d'un inconnu, homme du peuple, et ainsi « écrire sur les engloutis, les effacés, sans pour autant prétendre porter témoignage⁴⁸ ». Alain Corbin offre une seconde chance à Pinagot d'entrer

44. *Ibid.*

45. Michel FOUCAULT, « La vie des gens infâmes », *Dits et Écrits*, tome 3 (1976-79), Paris, Gallimard, 1994.

46. Robert LINHART, *L'établi*, Paris, Minuit, 1978, p. 83.

47. Jean MAITRON, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français 1789-1864* (trois volumes) ; 1864-1871 (six volumes) ; 1871-1914 (six volumes) ; 1914-1939 (vingt-huit volumes) édités en collaboration avec Claude PENNETIER. Tous ces volumes sont édités par les Éditions ouvrières devenues Éditions de l'Atelier.

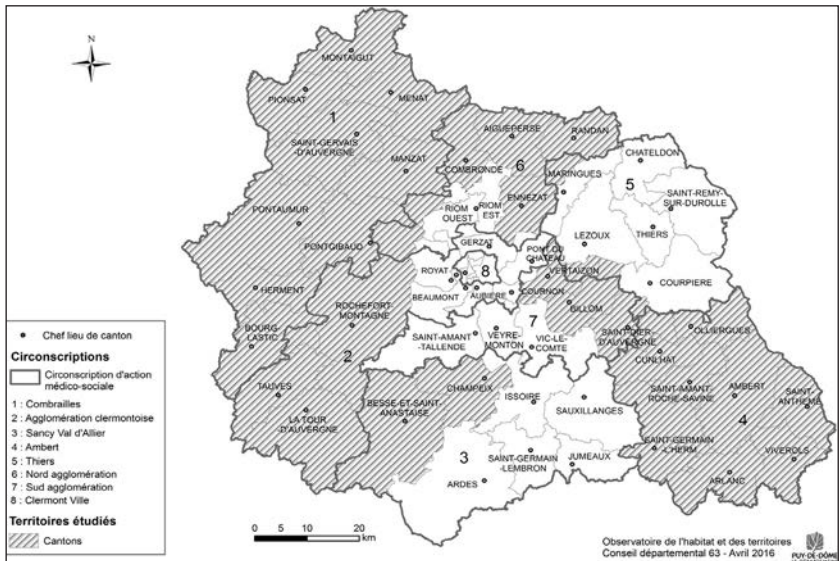
48. Alain CORBIN, *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu, 1798-1876*, Paris, Flammarion, 1998, p. 8.

dans la mémoire de son siècle, et cette reconstitution permet également à l'historien d'approfondir sa connaissance du peuple au XIX^e siècle.

Le travail réalisé ici est issu d'une enquête sur une centaine de personnes. Mon ambition est de dessiner une fresque du monde populaire dans les campagnes. À la manière dont Brueghel l'Ancien a peint ses personnages au XVI^e siècle, j'aimerais que le lecteur, au sortir de ce livre, ait devant ses yeux une fresque vivante, où s'animent des dizaines de personnages. Lorsqu'on parle du monde rural en sociologie, on a souvent tendance à séparer le monde agricole des autres. J'ai tenu ici à montrer que paysans, employés, ouvriers, retraités, jeunes, sont dans le même monde. Ils seront tous dans mon tableau.

Le lecteur pourrait être surpris de constater la place qu'occupent dans cet ouvrage les portraits des enquêtés. Il est question ici de tenter de « penser par cas », de « raisonner à partir de singularités⁴⁹ ». Le détour par l'abondance, la variété, est un point de passage nécessaire pour parvenir à une tentative de réflexion plus générale sur la pauvreté dans le monde rural. On essaiera à la fois de « préserver la signification locale d'une singularité », et de « tirer par généralisation une connaissance transposable à d'autres cas⁵⁰ ».

Les territoires de l'enquête



49. Jean-Claude PASSERON, Jacques REVEL (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2005, introduction : « penser par cas, raisonner à partir de singularités », p. 9-43.

50. Jean-Claude PASSERON, Jacques REVEL (dir.), *Penser par cas*, op. cit., p. 13.

Les Combrailles : un rural pauvre, vieux, assez industriel

La population de la circonscription médico-sociale des Combrailles est stable depuis 1990 : 40 000 habitants⁵¹. Le solde naturel est fortement négatif mais il est compensé par un solde migratoire positif. C'est le centre de la zone qui semble le plus dynamique, gagnant des habitants (secteur des Ancizes, Manzat, Saint Gervais), alors que le sud (Pontgibaud, Pontaumur) en perd, et que le nord (Saint Éloy, Pionsat, Menat) stagne. L'opposition est essentiellement est-ouest : l'est est dynamique, l'ouest en déclin.

La région est âgée : les plus de 60 ans représentent 29 % (moyenne départementale 23 %), et les plus de 75 ans sont en augmentation, alors que beaucoup de jeunes quittent le territoire. Comme beaucoup de territoires ruraux, c'est le solde migratoire positif qui assure le maintien ou l'accroissement démographique. Ceux qui arrivent en Combrailles sont des ménages avec enfants, retraités (30 % des arrivants) et chômeurs. Entre 1990 et 1999, l'Île-de-France a « exporté » beaucoup d'habitants en Combrailles : on compte 202 départs et 741 arrivées, pour l'essentiel des retraités de retour dans leur région d'origine et des ménages pauvres.

20 % des actifs travaillent dans le secteur agricole, 25 % sont ouvriers. Quelques entreprises importantes sont présentes sur le territoire : les aciéries Aubert et Duval (1 400 emplois), Rockwool (530 emplois) Diétal luminaires (200 emplois), Fluolux luminaires (100 emplois). L'industrie du bois est également présente (la forêt couvre 25 % du territoire). L'emploi salarié privé représente 7 343 emplois. Malgré cette présence industrielle, 41 % des actifs vont travailler en dehors du territoire. Les chômeurs sont 2 566 en octobre 2009. 49 % d'entre eux ont un niveau de diplôme CAP-BEP, et 13 % sont sans diplôme.

Le revenu net moyen imposable est faible. 63 % des foyers fiscaux sont non imposables (moyenne départementale : 48 %). Le revenu médian est de 14 600 euros (moyenne départementale de 17 000). Il est en particulier très faible à l'ouest. 23 % des personnes sont en dessous du seuil de pauvreté (moyenne départementale de 17 %). Elles sont particulièrement nombreuses à l'Ouest et dans le bassin de Saint Éloy.

La proportion de familles monoparentales est identique à la moyenne départementale : 28 %. On recense beaucoup de couples jeunes sans enfants ainsi qu'une proportion importante de familles avec plus de 4 enfants notamment à Saint Éloy. Le manque de structures médico-psychologiques pour enfants est problématique, et plus largement le manque de médecins généralistes : on ne trouve que 92 généralistes pour 100 000 habitants (moyenne départementale : 116).

1. Toutes les données ici présentées sont issues de l'Observatoire départemental de l'habitat et des territoires, site web géré par le conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Le territoire comprend 25 000 logements, dont 17 000 résidences principales et 2 600 logements vacants. À noter, beaucoup de vétusté : 10 % des résidences principales n'ont pas de douche ou de WC, 35 % n'ont pas de chauffage central. 30 % des personnes vivent dans un logement sans aucun confort, 34 % n'ont pas tout le confort. Le logement social ne représente que 5 %, soit 1 064 logements, ce qui est semble-t-il trop peu par rapport aux demandes. Mentionnons que 60 % des ménages pauvres sont propriétaires de leur logement.

Les plus de 75 ans constituent 12 % de la population. Ils résident surtout à l'ouest, là où les services et l'activité économique sont moindres. L'équipement en établissements pour personnes âgées semble suffisant, mais trop cher pour beaucoup. Le taux de couverture de l'APA est fort (7 %). Beaucoup de personnes âgées vivent avec très peu, sont isolées et rencontrent des difficultés de déplacement.

Les TER ont disparu du territoire, et ont été remplacés par des cars. Les difficultés de mobilité constituent une menace pour la vitalité du territoire.

Les bénéficiaires du RMI en 2008 sont 572, dont la moitié sur le bassin de Saint Éloy. On note une parité homme-femme. La moitié des rmistes sont isolés sans enfants et 12 % sont rmistes depuis plus de 10 ans.

Du côté des jeunes, le problème majeur est sans doute le manque de qualifications. Il y a localement très peu d'organismes de formation capables d'aider à résorber ce problème.

Le Livradois-Forez : un rural isolé, vieux, en déclin démographique

29 000 habitants résident dans la circonscription d'action médico-sociale d'Ambert, dont la population diminue et vieillit beaucoup : dans 20 ans, on dénombre 44 % de plus de 60 ans (aujourd'hui 31 %). 3 800 personnes ont plus de 75 ans (14 %) et on compte peu de jeunes ménages.

La vallée de la Dore a connu une activité industrielle traditionnelle et ancienne. La plus grosse entreprise (Sanofi Aventis à Vertolaye) emploie 700 personnes. L'économie touristique n'arrive pas à décoller.

La forêt occupe 50 % du territoire, l'agriculture 29 %.

Le niveau de diplôme est très faible : une personne sur trois n'a aucun diplôme, et certaines entreprises rencontrent des difficultés pour trouver des cadres (qui ne sont que 3 % dans la population active sur le territoire).

On a une forte proportion (21 %) de ménages sans voiture. Il ne s'agit pas seulement de personnes âgées, mais aussi de jeunes qui n'ont pas les moyens d'acheter et d'entretenir un véhicule. Le problème de mobilité est d'autant plus fort que les services (médicaux notamment) sont moins nombreux sur le territoire.

Une grande partie des habitants sont propriétaires, y compris beaucoup de ménages pauvres (60 %). Mais 38 % de gens qui vivent dans un logement n'ont pas tout le confort. Et le taux de logements indignes est très élevé. Les logements du parc privé sont souvent loués avec peu de confort, à des personnes en difficultés, ce qui est un point délicat supplémentaire : car le logement est souvent difficile à chauffer.

23,5 % des ménages se situent sous le seuil de pauvreté en 2009 et 12,5 % de la population active bénéficie des minima sociaux. Une épicerie solidaire a ouvert à Ambert début 2010.

Les travailleurs sociaux font état de beaucoup de troubles psychiatriques et de conduites addictives.

Beaucoup de jeunes semblent être en difficulté sur le territoire. Il peut s'agir de jeunes issus de la région, avec parfois des niveaux d'études convenables mais qui ont du mal à prendre leur autonomie, de jeunes avec une scolarisation chaotique, ou de jeunes venant d'autres régions, avec leurs parents en grande précarité.

*Sancy : un territoire de montagne,
plutôt dynamique mais pauvre, très agricole*

Pour étudier la région du Sancy, on a dû reconstituer les deux versants du massif, en ajoutant une partie de la circonscription médico-sociale de Sancy Val d'Allier (cantons de Champeix, Besse, Tauves, La Tour d'Auvergne), et une partie de la circonscription de Clermont-Agglomération (canton de Rochefort-Montagne).

Le Sancy est un territoire de contrastes, où des fragilités côtoient des atouts non négligeables.

Il s'agit d'une région de moyenne montagne (deux cantons atteignent quasiment les 1000 m d'altitude en moyenne), dont beaucoup de communes sont isolées des voies de communication, et les déplacements y sont délicats une partie de l'année. Le territoire est peu peuplé (21 habitants au km² en moyenne). Néanmoins, le taux d'évolution annuel de la population est positif (+0,46 %), et même plus positif que celui du département dans son ensemble (0,42 %). Cet accroissement vient d'un solde migratoire très défavorable (0,71 %, contre 0,29 % pour le département). Par contre, le solde naturel est défavorable (-0,25, contre +0,12 pour la moyenne départementale), du fait du vieillissement de la population. Les personnes de plus de 60 ans sont nombreuses (27 % contre 24 % pour la moyenne départementale), et les moins de 20 ans ont plutôt tendance à partir et à être donc moins nombreux (20,83 % contre 22,2 % pour le département).

Les nouveaux arrivants (5974 personnes ont emménagé récemment, depuis 2008) viennent en grande majorité (62 %) d'autres territoires du département. Si l'on s'interroge sur l'âge des arrivants, on voit que le solde

migratoire est positif pour toutes les tranches d'âge, sauf pour les 15-24 ans. En terme d'activité, le solde migratoire 2004-2008 est très positif pour les actifs ayant un emploi (+995), très légèrement positif pour les personnes au foyer (+90), les chômeurs, (+121), les retraités ou préretraités (+203), les moins de 14 ans (+286). Il est négatif pour les élèves, étudiants et stagiaires de 14 ans ou plus (-275). Le territoire a donc gagné, ces dernières années des habitants, qui sont très majoritairement des actifs en emploi, et dans une moindre mesure des enfants et des retraités. On peut donc pour l'instant conclure de ces chiffres qu'il ne s'agit pas d'une situation d'arrivée massive de populations précaires d'autres régions françaises. Il s'agissait là d'une question souvent abordée par les travailleurs sociaux, mais qui ne semble pas trouver de confirmation, en tout cas sur le plan des données chiffrées.

Le détail par CSP permet de mettre en évidence le fait que les catégories modestes et moyennes constituent l'essentiel des flux migratoires : le solde migratoire pour la période 2004-2008 est de + 447 pour les employés, + 198 pour les ouvriers, +139 pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise, + 224 pour les professions intermédiaires. Celui des cadres et professions intellectuelles supérieures est de + 111, celui des retraités de + 203.

Économiquement, le secteur agricole est encore très important (21 % des emplois contre 4 % en moyenne départementale). Le secteur industriel est moindre (18 % contre 25 % dans le département), tout comme le secteur tertiaire (61 % contre 71 %). Le taux de chômage, en 2012, est nettement plus bas qu'en moyenne départementale (8,19 % contre 10,2 %).

Il faut relever la question spécifique des emplois saisonniers dans le Sancy. Dans le diagnostic social de territoire, établi par la circonscription d'action sociale et médico-sociale, il est expliqué que « ces emplois sont d'une durée de plus en plus courte et très dépendants des conditions climatiques. Beaucoup de revenus ne sont pas déclarés entraînant peu de déclarations à Pôle Emploi donc une faible indemnisation pour les périodes non travaillées. De plus le système d'indemnisation ne permet une indemnisation que sur les périodes habituellement travaillées. Certaines périodes de l'année seront donc toujours sans revenus. Cela pose problème pour les usagers de notre service pour qui le travail saisonnier n'est pas un choix mais subi. »

Le revenu médian est plus faible que dans le département globalement : entre 13 734 euros dans le canton de La Tour d'Auvergne et 17 468 euros dans celui de Rochefort, mais toujours inférieur à la moyenne (18 773 euros).

Autre indicateur de difficultés : les populations fragiles sont très présentes : dans le département, 16,37 % des ménages ont un revenu inférieur au seuil de pauvreté, mais 22,93 % dans le Sancy. Et quand on regarde le détail des cantons, certains atteignent des records : 34,45 % de ménages en dessous du seuil de pauvreté dans le canton de La Tour d'Auvergne. 505 ménages perçoivent le RSA en 2012, et 331 personnes

perçoivent l'AAH. Ces deux populations représentent environ 3 % de la population globale du territoire, et comme le territoire du Sancy représente 4,3 % de la population départementale, on peut dire que la population du Sancy n'est pas particulièrement bénéficiaire de ces prestations. Néanmoins, la proportion de ménages pauvres demeure très forte. Ceci est lié à la forte présence de petits agriculteurs, et de retraités très modestes.

La question du logement est particulièrement délicate dans certains cantons. En effet, les logements indignes sont nombreux dans le territoire du Sancy, beaucoup plus nombreux que dans le département (6,04 %) : on oscille entre 8,25 % dans le canton de Rochefort et 22,5 % à la Tour d'Auvergne. Comme dans beaucoup de zones rurales, les logements sont très anciens, la construction neuve est peu présente, et le logement social quasi inexistant. Ces éléments, conjugués dans certains cantons à une pression immobilière liée au tourisme, font que les personnes aux revenus modestes rencontrent des difficultés importantes pour se loger décentement, et pour se chauffer l'hiver, dans des zones au climat rude.

*La Limagne : un rural de plaine,
en voie de périurbanisation, dynamique*

Les territoires étudiés lors des deux premières années étaient des territoires de moyenne montagne. Il est apparu opportun de se pencher aussi sur des territoires ruraux en plaine, ce qui revient, dans le Puy-de-Dôme, à s'intéresser à la Limagne. La zone géographique qui nous intéresse s'étend sur trois circonscriptions d'action médico-sociale, ce qui a compliqué le travail de recherche⁵². La zone étudiée s'étend de Combronde à Saint Dier d'Auvergne, en passant par Aigueperse, Randan, Ennezat et Billom.

Les cantons de Billom, Vertaizon et St Dier, constituent une région dynamique sur le plan démographique. Le taux annuel d'évolution de la population est supérieur à la moyenne départementale : 1,44 dans le canton de Billom, 1,45 dans le canton de St Dier, et on atteint 2,94 dans celui de Vertaizon, contre une moyenne départementale à 0,42. L'augmentation de la population est due essentiellement au solde migratoire, qui est élevé, surtout dans le canton de Vertaizon. La part des moins de 20 ans est plus importante que la moyenne.

Le taux de chômage est faible (entre 5 et 6,5 % selon les cantons), mais le nombre de ménages qui vivent en dessous du seuil de pauvreté est plus élevé que la moyenne départementale (16,4 %) dans les cantons de Billom (17,2 %) et St Dier (21,2 %). Les ouvriers sont nombreux dans ce secteur. L'agriculture est également très présente, surtout à l'est où les petites exploitations sont particulièrement nombreuses.

⁵². On a donc écarté délibérément, pour des raisons pratiques, la petite portion de territoire de Limagne située dans la circonscription de Thiers.

Les cantons de Randan, Aigueperse, Ennezat et Combronde sont également dynamiques sur le plan démographique. Le taux d'évolution annuelle de la population est positif (1,24 à Aigueperse, 1,4 à Randan, 2,06 à Ennezat et Combronde, contre une moyenne départementale de 0,42). Le solde naturel est positif, et le solde migratoire très favorable. Les moins de 20 ans sont un peu plus nombreux que dans le département en moyenne, et les plus de 60 ans un peu moins nombreux. Le taux de chômage est plus faible que la moyenne (entre 5 et 6,6 % selon les cantons), et la proportion de ménages en dessous du seuil de pauvreté est inférieure à la moyenne départementale (14,7 % à Aigueperse, 16 % à Randan, 9,7 % à Ennezat et 12,8 % à Combronde).

Concernant la dimension agricole de la question, il est indéniable que la Limagne présente moins de situations de pauvreté que d'autres territoires. L'étude synthétique de la MSA sur « l'accompagnement des familles agricoles en situation fragile » fait état de 254 dossiers suivis par les travailleurs sociaux de la MSA en 2010, et le nombre de dossiers dans les cantons de Billom, Vertaizon, Saint Dier, Aigueperse, Randan, Ennezat, Combronde est faible comparé au nombre important pour les cantons situés en Combrailles ou dans le Sancy. Mais s'il y a moins d'agriculteurs pauvres qu'ailleurs, cela ne signifie pas pour autant que la Limagne est un territoire uniformément riche. Les situations de pauvreté existent.

Au total, on peut schématiser la situation en disant que la Limagne est un territoire rural plus dynamique et moins pauvre que les autres territoires ruraux du département.

Ces quatre territoires représentent une variété de situations rurales : des territoires plus ou moins riches, plus ou moins attractifs pour les citadins désireux de trouver un cadre de vie plus agréable ou moins onéreux, présentant plus ou moins d'atouts pour le développement du tourisme. Ces territoires ont également des caractéristiques agricoles diverses : du Sancy où domine très largement l'élevage, à la Limagne pays des grandes cultures, en passant par les Combrailles et le Livradois où coexistent élevage et cultures.

	Livradois	Combrailles	Sancy	Limagne	Total rural	•
Nombre de communes	55	91	58	76	280	470
Population en 2009	28319	40 533	27 392	55 946	152 190	629 416
Densité au km ²	23	22	21	71		79
Taux annuel d'évolution de la population	-0,24	-0,02	0,46	1,91		0,42
Taux annuel d'évolution de la population par le solde naturel	-0,56 %	-0,67 %	-0,25 %	0,22		0,12 %
Taux annuel d'évolution de la population par le solde migratoire	0,33	0,65	0,71	1,68		0,29
- de 20 ans	19,6 %	19,00 %	21,00 %	25 %		22,00 %
+ de 60 ans	32 %	31 %	27 %	21 %		24 %
Emploi Primaire	8 %	16 %	21 %	13 %		4 %
Emploi Secondaire	36 %	33 %	18 %	22 %		25 %
Emploi Tertiaire	55 %	51 %	61 %	65 %		71 %
Taux de chômage	6,89 %	6,80 %	8,19 %	5,76 %		10,20 %
Revenus inférieurs au seuil de pauvreté	22,31 %	23,31 %	22,93 %	13,95 %		16,37
Ménages allocataires du RSA en 2012	572	835	505	903	2815	16 692
Allocataires AAH	493	615	331	606	2 045	9 113

Tableau I. — Indicateurs utiles à l'étude des territoires de l'enquête. Chiffres issus des diagnostics sociaux de territoires, du site web de l'Observatoire de l'Habitat et des territoires du Puy-de-Dôme, et des analyses cantonales effectuées par l'Observatoire.